

# La gestion des risques :

## comment la mettre en place après l'expérience du COVID ?

*Réflexion menée à la HELHa*

Christian GOETHALS  
Coordinateur institutionnel Erasmus+

# Retour en mars 2020 (1)

Gestion de la crise COVID du jour au lendemain :

- qui est à l'étranger ?
- que faire ? Quelles conséquences ?
- qui consulter ?
- ...

Une commission de gestion d'urgence est mise en place à la HELHa

- Autres personnes que Erasmus ?
- Qui gère leur suivi ?
- Quelle information leur donner ?

# Retour en mars 2020 (2)

- Contacts réguliers avec l'AEF-Europe
- Consultation des sites des affaires étrangères des pays concernés
- Contacts réguliers avec les étudiants ... 24/24 ... 7/7
  
- Constitution d'une liste en interne de TOUS les étudiants HELHa à l'étranger via les différentes instances internes ...
- Suivi de cette liste
- ....

Vous connaissez la suite :

- improvisations, interventions, négociations, ...
- gestion au mieux en faveur des étudiants
- Adaptation des mesures de suivi en fonction des newsletters
- ....

# Réflexions menées à la HELHa (1)

Aucune procédure de gestion des risques des mobilités à ce jour

- Qui peut nous aider ? le service de prévention
- Que faut-il mettre en place ? Un processus de gestion de crise
- Quelles crises ? Quelles procédures ?
- Qui est concerné ? Qui doit (pouvoir) intervenir ?
- Quelles instances faut-il consulter ou contacter ?
- ...

# Réflexions menées à la HELHa (2)

## Mise en place d'un comité de réflexion

- Quels sont les risques à gérer ?
  - \* catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, climat, incendie, tsunami, ....)
  - \* Problèmes de santé (pandémies, virus, COVID, famine, ...)
  - \* problèmes socio-politiques (révoltes, insurrections, attentats, ...)
- Quelles procédures à mettre en place ?
  - \* Qu'avons-nous prévu en amont ? (assurances, préventions, procédures, ...)
  - \* De quelles données dispose-t-on ? Comment avoir un listing complet et à jour?
  - ?
  - \* Qui a accès à ces données ? Qui les suit ?
  - \* Qui est au courant des risques ? Qui doit ou peut agir ?
  - \* Et les périodes de congé académique ???

# Réflexions menées à la HELHa (3)

## Des idées avancées

- Mise en place d'une base de données 'obligatoire' de TOUT type de mobilité à l'étranger
- Base de données consultable par les relais, les directions et autorités
- Une veille pour assurer les périodes de congé de la HE
- Via l'outil de gestion des mobilités (possible si via un fournisseur extérieur)
- Consultation des sites SPF nationaux et autres pour les conseils en ce genre

# Conclusions

Au niveau des RI, on a trop le nez dans le guidon (opérationnel) et les demandes de l'AN → on n'arrive plus à suivre !

Tout est programmé par la CE pour simplifier les procédures 'digitales' (pour eux), mais les EES doivent affronter les réalités de chaque jour

Par contre, nos établissements sont responsables du bon suivi de nos mobilités à l'étranger, qu'elles soient Erasmus ou autres.

La gestion de risques des mobilités à l'étranger doit faire partie de la politique de TOUTE institution EES

# MERCI

## Questions

Christian GOETHALS  
Coordinateur institutionnel Erasmus+